

Décision Générale colonial

Décision n° n°2 divers

n°2

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 août 1930
Numéro JO n° 405 du 31/08/1930	Date du numéro 31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

les nommés Ahmedon Ahmed Hassen Ahmed et Ali Mohamed, sont agréés en qualité d'okals des Monts Gouda, pour compter 1er aout 1930 Ahmedou Ahmed et Hassen Ahmed percevront en cette qualité une solde mensuelle de cent francs: Al Mohamed, une solde de cent SOIXANTE-QUINZe francs.